



DEMANDE DE SUBVENTION

Comité Départemental 54 de Tir à l'Arc

1280 avenue des Vosges - 54 110 ROSIERES AUX SALINES

cd54arc@gmail.com

DATE DE LA DEMANDE :

CLUB DEMANDEUR :

SUBVENTION DEMANDEE :

- Concours Jeunes Amical
4 €/jeunes (80 € maxi)
(envoi des résultats)
- Aide aux déplacements aux Championnats de France
0,036 €/km
non pris en charge si le Championnat à lieu dans le Grand Est
(Remplir le fichier DEPLACEMENT CDF)
- Aide au premier Arbitre du Club
50 €
(envoi d'une preuve de réussite à l'examen)
- Aide aux Encadrants fédéraux
25 €
(envoi d'une preuve de la formation)
- Aide aux Entraîneurs
50 €
(envoi d'une preuve de réussite à l'examen)
- Aide à l'organisation de la Finale du Challenge Bernard Louis
150 €
- Aide à l'organisation de la finale du TDJ
300 €
- Aide à l'entrée en Pôle d'un jeune
200 €
si et seulement si le jeune reste dans le 54 lors de sa première année de Pôle
(envoi de la lettre d'entrée au Pôle)

* toute demande de subvention est soumise à validation par le Bureau Exécutif qui se réserve le droit de refuser une demande en fonction des règlements en cours ou de l'état de la trésorerie du CDTA54.